



CAHIER D'ACTEUR

LA MER EN DÉBAT

20.11.2023
26.04.2024

N°26 | MARS 2024

National

Normandie – Hauts-de-France

Nouvelle-Aquitaine

Méditerranée

Bretagne – Pays de la Loire



Créée en 1975, et membre de la Fédération SEPANSO Aquitaine, la Fédération SEPANSO Gironde est une association de défense de l'environnement agréée sur le département de la Gironde. Regroupant plus de 300 adhérents individuels et une vingtaine d'associations membres, la SEPANSO Gironde est un interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics dans le dialogue environnemental. Affiliée au réseau de France Nature Environnement, La SEPANSO Gironde est une association généraliste, active sur tous les sujets environnementaux.

Contact :

Fédération SEPANSO Gironde :
1 rue de Tauzia - 33800 Bordeaux
Tél : 05 33 89 66 46
Mail : sepanso33@sepanso.org
<https://www.sepanso33.org/>

Le point de vue de la Fédération SEPANSO Gironde sur les enjeux environnementaux du littoral girondin.

EN BREF.

Plus vaste département de la France métropolitaine, la Gironde dispose d'une longue interface avec les milieux aquatiques : 150 km de littoral sur l'Atlantique, 80 km autour de la lagune du Bassin d'Arcachon et 160 km sur l'estuaire de la Gironde. C'est dire l'importance des milieux marins, pour notre département si touristique, qui accueille aussi l'un des plus importants couloirs migratoires d'oiseaux de la planète, ainsi que des sites majeurs d'hivernage (notamment pour l'oie Bernache sur le Bassin d'Arcachon).

Acteur reconnu du dialogue environnemental et de la protection de la biodiversité marine, la SEPANSO Gironde participe à de nombreuses instances de concertation, liées au littoral girondin, à sa biodiversité, ou à la qualité de ses eaux. Elle siège au Conseil de gestion du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon, en tant que représentant désigné par France Nature Environnement. Elle est membre du Conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, ainsi que de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion (SAGE) de l'estuaire de la Gironde.¹

Les enjeux environnementaux de ce vaste littoral girondin sont multiples, et nous attendons de ce débat public, qu'il renforce les priorités stratégiques en matière de protection des milieux aquatiques, d'atténuation des risques littoraux, d'amélioration de la qualité des eaux ou d'adaptation aux effets du changement climatique.

¹ SAGE "Estuaire de la Gironde et des milieux associés"
<https://www.sepanso33.org/spip.php?article85>



1- Adapter le littoral girondin aux conséquences du changement climatique

Le touristique littoral girondin (Côte d'Argent), avec ses côtes sableuses, sa faible altitude et ses puissantes vagues de l'Atlantique, est exposé à 3 aléas naturels : le recul du trait de côte lié à l'érosion, la submersion marine, ainsi que la migration dunaire.

Ces aléas pourraient s'aggraver sous l'effet du changement climatique et il convient de les anticiper, compte tenu des prévisions pessimistes du réchauffement planétaire.¹

Il semble nécessaire aussi de renforcer la culture du risque, notamment en explicitant, voire en simplifiant, le millefeuille administratif des stratégies, plans et décisions, en matière de lutte contre les risques littoraux.

1-1 Risques de submersion marine

Deux secteurs du littoral girondin sont particulièrement sensibles aux risques de submersion marine² : le Bassin d'Arcachon, et l'estuaire de la Gironde où se situe la centrale nucléaire de Braud-et-Saint Louis. 10 communes du Bassin d'Arcachon³ ont fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine (PPRSM) en 2019, en prenant pour hypothèse une augmentation du niveau de l'océan de 60 cm d'ici 2100. Il convient de réactualiser ces plans, qui s'imposent aux documents d'urbanisme, à la lumière des dernières prévisions des scientifiques, qui s'attendent aujourd'hui à une hausse du niveau de la mer de 100 cm d'ici 2100.

Des épisodes de submersion marine survenus lors des tempêtes d'octobre 2023 et de février 2024, confirment la réalité de ce risque et la vulnérabilité des communes du Bassin d'Arcachon.

¹ Le ministre de la transition écologique a annoncé en 2023 que la France allait devoir s'adapter à une hausse de +4°C d'ici 2100.

² Risques de submersion marine en Gironde <https://www.sepanso33.org/spip.php?article26>

³ PPRSM : communes de La Teste, Arcachon, Gujan-Mestras, le Teich, Biganos, Audenge, Lanton, Andernos, Arès et Lège/Cap-Ferret

1-2 Erosion du Littoral

Le littoral girondin recule de 1 à 3 mètres par an en moyenne, avec des pointes à plus de 40 mètres par an, menaçant près de 6000 logements et plus de 700 locaux d'activité d'ici 2050.¹

8 communes², identifiées comme étant particulièrement vulnérables à l'érosion côtière, ont fait l'objet de Plans de Protection contre les Risques Littoraux (PPRL), qui s'imposent aux documents d'urbanisme. Ceux-ci exigent une actualisation périodique pour tenir compte de l'historique et des nouvelles données scientifiques

L'adaptation des territoires concernés par le recul du trait de côte, passe par la recherche du meilleur compromis coût/efficacité des mesures, dans la durée.

« L'érosion conduit aussi à intégrer l'océan en tant que véritable partenaire social. »³



¹ Erosion du littoral girondin

<https://www.sepanso33.org/spip.php?article4>

² PPRL : communes d'Arcachon, Lacanau, Lège-Cap-Ferret, Soulac-sur-Mer, La Teste-de-Buch, Vendays-Montalivet, Carcans, et le Verdon-sur-Mer

³ Benjamin Taupin. Le Monde. 18/01/2020

2- Communes du Bassin d'Arcachon : diminuer les rejets polluants dans les milieux marins

Les territoires (trop) urbanisés et imperméabilisés des communes du Bassin d'Arcachon sont à l'origine de pollution récurrente des milieux marins portant atteinte au bon état écologique du milieu marin, qu'il convient de circonscrire.

2-1 Adapter les réseaux d'assainissement aux précipitations intenses

Comme l'ont montré les événements météorologiques de 2021, 2023 et 2024, le réseau d'eaux usées du Bassin d'Arcachon, est inadapté aux phénomènes de pluies intenses, qui s'avèrent de plus en plus fréquents. Ces fortes précipitations saturant le réseau d'assainissement et entraînent un déversement des eaux usées dans le milieu

naturel et le réseau d'eaux pluviales, pour aboutir dans les eaux du Bassin d'Arcachon. Ces eaux non-traitées contaminent les milieux aquatiques d'éléments pathogènes (Bactérie Escherichia Coli, Norovirus...).

L'ostréiculture, sentinelle de la qualité des eaux, est la première victime de ces incidents de plus en plus fréquents.

Un plan d'adaptation et de modernisation du réseau d'assainissement du Bassin d'Arcachon doit être mis en œuvre dans les meilleurs délais, avant toute nouvelle urbanisation, afin d'éviter la répétition de ce genre de sinistre, qui dégrade fortement la qualité des eaux du Bassin.

De plus, une réflexion globale sur les erreurs du passé en matière d'urbanisation, d'imperméabilisation des sols et de gestion des eaux pluviales, des communes du Bassin d'Arcachon, doit être menée.

2-2 Wharf de la Salie

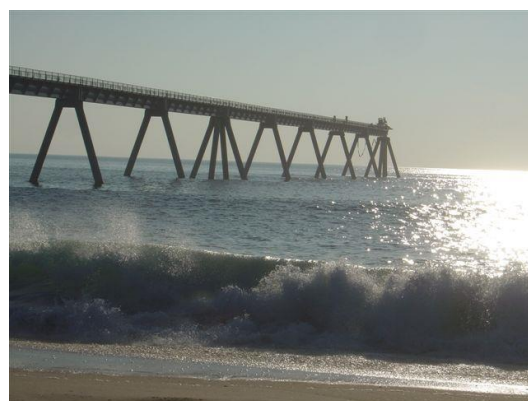
Mis en service en 1974, le wharf de la Salie¹ (commune de La Teste) déverse dans l'océan, les effluents de toutes les stations d'épuration domestiques et industrielles (papeterie de Facture) du Bassin d'Arcachon, grâce à un immense collecteur.

Ces effluents contiennent nombre de molécules organiques ou minérales plus ou moins toxiques. La liste est longue des polluants que n'arrêtent pas les stations d'épuration, et qui sont déversées dans la mer: produits pharmaceutiques ou chimiques, nanomatériaux, micro-plastiques, etc... Le panache de ce déversoir pollue une grande partie du littoral et les espèces marines planctoniques, benthiques ou pélagiques.

Le document stratégique doit exiger une diminution de la toxicité des rejets du Wharf dans le milieu marin, ainsi qu'un renforcement de l'efficacité des stations d'épuration et le contrôle de ces rejets.

¹ Wharf de la Salie : cet émissaire inquiétant
<https://www.sepanso33.org/spip.php?article119>

Wharf de La Salie :



3- Propositions pour sauvegarder le patrimoine naturel

Sigles, acronymes et abréviations :

DSF SA : Document Stratégique de Façade Sud Atlantique

ZPF : Zone de Protection Forte (décret du 12 avril 2022)

BEE : Bon Etat Ecologique

BCU : Bien Commun Unesco

ZNIEFF 1 : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1

RAMSAR : Convention internationale pour la conservation des zones humides

La SEPANSO Gironde soutient la proposition de l'Etat de prévoir dans la révision du DSF, la mise en place de ZPF sur la Façade Sud Atlantique :

- En adhérant pleinement à l'objectif de l'État de couvrir au moins 3 % des eaux de Façade en ZPF, afin de répondre à l'effondrement de la biodiversité qui appelle à faire plus et mieux,
- En insistant sur la réalisation d'actions pour éviter, supprimer et réduire les pressions compromettant les enjeux de conservation dans les ZPF mises en place, sans en faire une condition préalable pour leur mise en place
- En rappelant le cahier d'acteur de la SEPANSO Aquitaine qui énonce les principes de mise en place des ZPF, dont un statut juridique et une surface fonctionnelle et représentative des habitats à protéger
- En appréciant l'effort d'identification de 6,2 % de ZPF potentielles, s'inscrivant dans un minimum de 3 %

Mais la SEPANSO Gironde, déplore l'absence de bilan de l'état des habitats benthiques et surtout pélagiques ne documentant pas l'évolution de leur état écologique, et demande :

1) de renforcer, en l'état des connaissances, la protection des habitats, intégrant leur état de conservation européen,

2) d'articuler les secteurs de mise en place des ZPF avec la typologie des espèces et des habitats (nature, répartition) pour les identifier et avec les indicateurs de suivi de leur BEE,

3) de développer des programmes de connaissance des habitats et de suivi stable de leur BEE, en maintenant en parallèle les indicateurs initiaux pour assurer un suivi dans le temps et non repartant de zéro, à chacune de leur révision.

Concernant la côte girondine, les compléments suivants sont à apporter :

- **le plateau rocheux de Cordouan** : mettre en place une ZPF dans l'enveloppe du BCU *Phare de Cordouan* pour protéger et valoriser cette entité écologique remarquable de récifs infralittoraux et de bancs sableux à forts enjeux de conservation

- **Le projet de la ZPF « Hourtin Carcans »** :

- 1) interdire tout pêche dans la bande des 3 miles côtiers pour son rôle de nurserie halieutique,

- 2) l'articuler avec la ZPF terrestre *RNN Dunes et marais d'Hourtin*, afin de former une continuité écologique terre-mer selon un gradient significatif et fonctionnel, dont la conservation de l'habitat devenu rare et menacé des *Dunes grises littorales* (voir cahier d'acteur de *Cistude Nature*)

- **le littoral girondin** :

- 1) Mettre en place une connexion fonctionnelle entre le projet de ZPF *Hourtin Carcans* et la ZPF terrestre *Réserve Naturelle Nationale de Cousseau*, afin d'articuler l'ensemble et de constituer une nouvelle continuité écologique terre-mer

- 2) Interdire l'usage de filets de pêche dans la bande des 3 miles pour préserver les nurseries et les poissons migrateurs.

- **le bassin d'Arcachon**, mettre en place un réseau de ZPF, sur la base des zonages ZNIEFF 1 & RAMSAR, pour sauvegarder les habitats qui subsistent et font l'originalité du bassin d'Arcachon, comme les zostères naines (48 % au niveau français) et marines, les lagunes, les laisses de mer et les prés à *Spartine maritime* menacés par l'arrivée de la *Spartine anglaise*, ainsi que les oiseaux en mauvais état de conservation, qui en dépendent

CONCLUSION.

Le vaste littoral de la Gironde comporte nombre d'enjeux environnementaux, qu'il est impossible de recenser intégralement dans ce bref cahier d'acteur.

Nous considérons que l'adaptation face à la montée des risques littoraux liés au changement climatique, représente un des enjeux prioritaire.

La réduction de ces risques passe par une remise en cause de l'urbanisation du littoral, telle que pratiquée aujourd'hui, et de son corollaire l'imperméabilisation des sols.

Cette remise en cause est également nécessaire pour résoudre la question des rejets d'eau polluée dans les milieux aquatiques du Bassin d'Arcachon.

Le littoral girondin, avec ses dunes, sa forêt et ses zones humides, constitue un formidable patrimoine naturel fragile, qu'il convient de continuer à préserver.

Enfin, nous demandons la mise en place d'un réseau de Zones de Protection Fortes au sein et en dehors des Aires Marines Protégées existantes, couvrant tous les habitats menacés et partout où des nécessités de protection l'imposent.

Plage de La Salie Nord :

